

## Course cycliste dans le cadre de la fête du vélo

05 juin 2011

### **RÈGLEMENT**

Le Service des Sports organise dans le cadre de la fête du vélo une course cycliste de 56.100km.

#### **Article 1 :**

##### **Équipements :**

Chaque participants(e) est considéré comme étant en course, il doit se conformer au code de la route et toute signalisation officielle. La bicyclette doit être conforme au code de la route et les gants et casques sont obligatoires.

#### **Article 2 :**

Un ravitaillement est prévu à l'intersection de Saint-Louis, lac bleu, point kilométrique 20.800 km.

#### **Article 3 :**

La circulation automobile restera ouverte sur le parcours mais sera contrôlé aux carrefours par sept agents de la Police Municipale de Saint-Laurent du Maroni, trente agents du service municipal des sports, cinq agents de sécurité du GSMA et seize bénévoles. Il est demandé aux participants de respecter les règles de circulation et de rester vigilant. L'ouverture de la course sera signalée par la police municipale et une voiture balai fermera derrière le dernier concurrent.

#### **Article 4 :**

Une assurance collective qui couvre les organisateurs et les participants pendant toute la durée de l'épreuve, est contractée par le Service Municipal des Sports auprès de la compagnie d'assurance G.F.A. de Saint-Laurent du Maroni. Le certificat médical à la pratique du vélo est obligatoire.

#### **Article 5 :**

Le nombre de place est limité à 50 participants et une participation individuelle de 5 € est demandée. L'appel est fixé à 14 h 00 à la Crique crevette (11km sur la route d'APATOU). La remise des dossards se fera à 14 h 30 et le départ à 15 h 00 précis. Chaque coureur doit apporter 4 épingles pour accrocher son dossard. Il y a possibilité de former des équipes de 3 coureurs maximum, sinon en individuel. Divers points chaud seront placés au cours du parcours. Seul les VTC et vélo de course seront autorisés. L'arrivée sera prévue devant l'Hôtel de Ville de Saint-Laurent du Maroni après 56.100 km.

# PARCOURS COURSE CYCLISTE DU 05 juin 2011

Départ:

*1- Crique Crevette - CD	KM 0.00
*2- Avenue Christophe Colomb -CD	KM 10.600
*3- Allée du Lac Bleu - Commune	KM 20.800
*4- Route de St Maurice CD	KM 23.500
*5- Avenue Symphorien (stade B/ Rond Point) - CD	KM 24.400
*6- Rue Reinard - Commune	KM 24.600
*7- Avenue Colonel Chandon - Arrivée devant la mairie	KM 24.900

La Boucle à effectué 4 fois Total: 31.200 KM (4X 7.800 KM)

*8- Avenue Général De Gaulle - Commune	KM 0.00
*9- Avenue Auguste Boudinot - Commune	KM 1.00
*10- Avenue de La Marne - Commune	KM 1.300
*11- Rue du Port - Commune (SUPER U)	KM 1.700
*12- Avenue Christophe Colomb (SUPER U/ RENAULT)	KM 3.800
*13- Allée du lac Bleu	KM 4.200
*14- Route de St Maurice	KM 6.400
*15- Avenue Symphorien	KM 7.300
*16- Reinanrd	KM 7.500
*17- Arrivée	KM 7.800
*18- Arrivée devant La Mairie les 4 boucles comprises	
56.100 KM	